

Christian Puech

Université
Sorbonne Nouvelle Paris 3
UMR CNRS 7597
« Histoire des théories linguistiques »

Valérie Tesnière

Bibliothèque nationale de France
valerie.tesniere@bnf.fr

Expertise scientifique et évaluation des collections

Une méthode
appliquée aux fonds
de linguistique de la BnF

C'est une pratique courante dans les bibliothèques de recherche américaines de croiser techniques quantitatives d'évaluation des politiques d'acquisitions et regard de l'expert dans le domaine concerné.

Un chimiste ou un juriste peut tout à fait être sollicité pour apprécier la pertinence de telle ou telle enquête dans une bibliothèque. En France, les deux méthodes ont été le plus souvent employées indépendamment l'une de l'autre : d'un côté, des son-

dages s'appuyant sur la méthode Conspectus, avec des résultats inégaux, pour les collections des bibliothèques universitaires, ou des politiques d'achats fondées sur une application stricte des critères d'analyses de citations, pour des fonds

documentaires de laboratoires; de l'autre, des commissions d'achats composées d'universitaires et de bibliothécaires, où les seconds avaient le plus souvent l'impression d'être soumis aux pressions contradictoires des premiers.

Le « contexte » et la demande

En 1992, peu avant de rendre publique la charte documentaire de la Bibliothèque de France, alors que se précisait les contours de la politique d'acquisition des collections de référence en libre accès de la future bibliothèque du site parisien François Mitterrand-Tolbiac, nous médions ces exemples étrangers en nous demandant comment ils pouvaient s'appliquer à notre cas.

La situation

Quelle était la situation? D'une part, des fonds encyclopédiques de référence à constituer pour une libre consultation dans des salles de lecture, pour lesquels nous sollicitons, au sein de commissions d'acquisitions spécialisées, les avis de divers chercheurs; d'autre part, le lien à établir entre ces nouveaux fonds et les collections d'imprimés de la Bibliothèque nationale de la rue de Richelieu, qui devaient déménager dans les magasins attenants aux salles de lecture.

Pour mémoire, on rappellera que ces collections sont loin d'être composées de fonds d'incunables ou du seul dépôt légal, pour reprendre des images convenues et un peu caricaturales. Au fil des siècles s'était constituée une bibliothèque de travail de publications françaises et étrangères, davantage reflet de la production intellectuelle des époques successives que reflet d'une production éditoriale donnée, qu'elle soit française ou étrangère. Ce n'est qu'après la première guerre mondiale que cette tendance forte, qui permettait à la

Bibliothèque nationale d'être en phase avec ses contemporains, s'était inversée¹ au profit de deux logiques correspondant aux formations professionnelles alors dispensées à nos prédécesseurs. La logique d'érudition procédait par accumulation de la production critique historique, littéraire et philologique; l'autre logique, inspi-

Comment la nouvelle bibliothèque nationale pouvait-elle mettre davantage ses collections en phase avec les préoccupations vivantes des chercheurs et de la société française?

rée des pratiques d'autres grandes bibliothèques, pratiquait un échantillonnage significatif des productions éditoriales étrangères dans les domaines cités à partir des bibliographies nationales.

1. La période correspond aussi à un moment où le dépôt légal entre de mieux en mieux, accentuant pour les ouvrages français, le caractère de témoignage exhaustif de la production française (loi de 1925 instituant le contrôle croisé entre éditeur et imprimeur).

La question qui se posait était donc la suivante : comment la nouvelle bibliothèque nationale en cours de transfert pouvait-elle faire évoluer cette pratique et mettre davantage ses collections en phase avec les préoccupations vivantes des chercheurs aussi bien que de la société française contemporaine, sans renier ce qui était son excellence même?

Deux champs ont alors fait l'objet d'une évaluation, l'histoire des sciences et la linguistique. La première étude fut mal reçue pour diverses raisons : c'était une accumulation de différentes bibliographies de thèses d'histoire des sciences, dont on vérifiait que les items se trouvaient ou non dans les collections. L'idée d'une présence réaffirmée des sciences au sein du nouveau bâtiment passait alors mal, même en mettant en avant la richesse des fonds scientifiques anciens à déménager; l'autre raison, plus professionnelle et moins passionnelle, était que l'étude mettait sur le même plan ces fonds et des études d'histoire des sciences proprement dites et que, surtout, ce n'était pas une bibliographie raisonnée d'histoire des sciences. Enfin, les résultats divisaient profondément les bibliothécaires et les chercheurs sollicités pour les apprécier, puisque le sondage montrait que la prospection avait été inégale. Forte de cette expérience très mitigée, la seconde évaluation demeura plus confidentielle, mais la méthodologie en fut beaucoup plus éprouvée. La linguistique fut le domaine d'application choisi.

Le choix de la linguistique

Pourquoi ce choix? La linguistique est un domaine traditionnellement revendiqué comme domaine d'excellence dans des fonds étrangers surtout axés sur l'histoire et les littératures depuis quelques décennies. En même temps - paradoxe -, les responsables d'acquisitions s'avaient parfois désarmés face à une production critique jugée pléthorique, où les repères acquis lors

d'une formation philologique classique tendaient à se brouiller. Quelles sont les lignes de force des acquisitions des dernières décennies? Ont-elles décroché par rapport à l'explosion de la linguistique structurale et à l'apport des sciences cognitives dans le renouvellement de ce champ? Comment évaluer pour mieux acheter?²

Deuxième axe de la commande : comment lier cela avec ce qui fait l'originalité des fonds de la bibliothèque, certes patrimoniale pour le dire vite, mais aussi et avant tout fidèle traduction de l'histoire des différents savoirs?

Enfin, conséquence d'ailleurs indirecte de ce qui précède : quelle représentation offrir de la linguistique en libre accès, puisque toute structuration aussi immédiatement visible d'un champ du savoir traduit les options prises en matière de développement des achats pour un établissement donné, tout en étant le miroir de l'image que se fait d'elle-même ladite discipline?

La linguistique présentait différents avantages : mesurer le degré d'excellence véritable d'une prospection (suffit-il de revendiquer ce degré pour l'assurer?); être malgré tout un domaine relativement circonscrit; enfin – l'occasion faisant le larron –, une thèse sur l'histoire de la linguistique allait être soutenue par Christian Puech, ce qui permettait de demander à un spécialiste se situant dans une perspective de réflexion sur l'évolution de la discipline, de mener à bien une évaluation des acquisitions des dernières décennies sans être tributaire d'outils bibliographiques trop disparates. La commande portait aussi sur une expertise des outils de prospection spécialisés existants afin de disposer de critères pour les achats futurs. Et cela rejoignait des méthodes éprouvées de l'autre côté de l'Atlantique, où l'élaboration de méthodes démarquées des critères bibliothéconomiques classiques avait été demandée à des spécialistes, fins connaisseurs des tenants et aboutissants d'un domaine, avec des résultats très convaincants. Voici, avec le recul de plusieurs années, les enseignements de cette étude rendue par Christian Puech en 1992³.

La représentation la plus adaptée à la démarche documentaire possède un caractère quasi utopique comme l'idée de cercle clos, de totalité fermée sur elle-même, d'encyclopédie

Représentation de la discipline

Ce qui précède souligne suffisamment deux caractéristiques de l'entreprise :

- son aspect « expérimental » : il s'agissait moins de prétendre faire « tout » le travail que de rendre explicites les difficultés de sa possible réalisation;
- son aspect « provisoire » : une politique documentaire appuyée sur (ou, plus exactement, assistée par) l'expertise de spécialistes demanderait un suivi et des correctifs réguliers, un système d'enquête et de recoupements permanents et exigerait la mise en place d'un *collectif* constamment renouvelé.

Cela étant dit, la difficulté principale d'une évaluation problématisée des acquisitions est double : on doit disposer d'une représentation de la discipline « plausible », aussi bien en ce qui concerne la chronologie de son développement, que les différents domaines de connaissance qu'elle inclut et ceux qu'elle situe aux marges de son développement ou en dehors d'elle⁴. La question est donc de savoir où l'on peut disposer d'une telle *représentation*, sachant qu'on ne peut se satisfaire ni d'une simple image vulgarisatrice à visée pédagogique (d'initiation), ni d'une reconstruction du champ entier de la discipline à partir d'un « point de vue », d'une « école », d'un secteur ultraspecialisé de la discipline, comme la science en marche en produit régulièrement pour rendre

2. L'Établissement public de la Bibliothèque de France et la Bibliothèque nationale ont développé des plans d'acquisitions massifs entre 1991 et 1994 selon la répartition des tâches suivante : à l'établissement constructeur, le soin de constituer les fonds en libre accès encyclopédiques mettant, entre autres, l'accent sur les sciences, l'économie et le droit; à la BN, la charge de compléter les collections étrangères de recherche dans les disciplines traditionnelles d'excellence, qui avaient souffert de la pénurie des budgets des vingt dernières années. Cf. l'article de Nicole Simon, « Chantier et politique d'acquisition de la Bibliothèque nationale », *BBF*, 1993, n° 3, p. 26-39 et de Valérie Tesnière, « La Politique d'acquisitions de la Bibliothèque nationale de France », *BBF*, 1993, n° 6, p. 43-55.

3. Christian Puech, *Les Ressources documentaires dans le domaine des sciences du langage*, étude inédite commandée par l'Établissement public de la Bibliothèque de France, 1992.

4. La réflexion sur la notion très dévaluée (injustement) de « discipline » a été amorcée en ce qui concerne la linguistique de la fin du XIX^e et du XX^e siècles : Jean-Louis Chiss et Christian Puech, *Fondations de la Linguistique : études d'histoire et d'épistémologie*, Bruxelles, Duculot, 1997 (Champs linguistiques : Manuels); J.-L. Chiss et C. Puech, *Le Langage et ses disciplines, XIX^e-XX^e siècles*, Bruxelles, Duculot, 1998. « La Linguistique comme discipline en France », sous la dir. de J.-L. Chiss et C. Puech, *Langue française*, 1998, n° 117; D. Davatovsky, « Les savoirs de la langue : histoire et disciplinarité », *Langages*, 1995, n° 120.

visible l'innovation, la situer, la faire admettre. De ce point de vue, on peut dire que la représentation la plus adaptée à la démarche documentaire possède un caractère quasi *utopique* comme l'idée – dont elle procède en partie – de cercle clos, de totalité fermée sur elle-même, l'idée d'*encyclopédie*, qui, on le sait, joue en fait le rôle d'idée régulatrice, et n'est efficacement réalisée qu'à la condition d'être toujours ouverte sur une productivité en partie imprévisible.

En ce qui concerne la linguistique, une telle représentation mêle en effet plusieurs considérations extraordinairement hétérogènes. D'abord, des filiations conceptuelles et des problématisations souvent très étanches les unes aux autres (structuralismes, générativisme, théories de l'énonciation et des discours, linguistique textuelle...), comme il arrive souvent dans le cas des sciences humaines, disciplines à « faible taux de réinscription » des connaissances. En linguistique, des paradigmes disciplinaires coexistent ou se succèdent sans qu'on sache toujours si les suivants ont supplanté les premiers parce que leur valeur explicative était supérieure, ou si l'on a plutôt affaire, à une lutte générale pour l'hégémonie, à un déplacement d'accent sur tel ou tel aspect du champ (morphologie, syntaxe, lexicale, sémantique...) lié à des considérations socio-institutionnelles. L'envers de ce phénomène est qu'aucun état passé de la discipline n'étant jamais définitivement dépassé, le chercheur d'aujourd'hui est d'autant plus dépendant des savoirs produits hier et, du même coup, des sources documentaires à sa disposition... D'autre part, il faut savoir que la continuité de la discipline n'apparaît guère que dans le long terme, ce qui doit relativiser les déclarations de « ruptures » et « révolutions scientifiques » qui demandent toujours à être évaluées de manière critique.

Ensuite, on doit donc tenir compte de la sensibilité de la discipline à la demande sociale, à laquelle sa consis-

tance ne se réduit évidemment pas, mais qui est d'autant plus forte que son destin est lié aux impératifs d'un dispositif d'enseignement variable dans le temps. En France, le sort de la grammaire et de la linguistique est étroitement lié aux cursus universitaires et au poids du système khâgne-concours, vis-à-vis d'une « recherche fondamentale » beaucoup plus récemment instituée et toujours beaucoup plus étroitement dépen-

fondements ultimes en France. Or, cette représentation a toutes les caractéristiques d'un mythe, et c'est bien à la fin des années soixante-dix que celui-ci a commencé à se défaire sous l'influence des travaux des sciences cognitives qui n'ont cessé de s'affirmer – avec beaucoup de retard en France – en redistribuant autrement les liens de la linguistique aux sciences connexes (sciences de l'information au sens large, mais aussi, sciences du cerveau, psychologie...), et en portant ailleurs le centre de gravité de la discipline.

Le chercheur
d'aujourd'hui
est dépendant
des savoirs
produits hier,
et donc
des sources
documentaires
mises
à sa disposition

dante desdits programmes que ce qu'elle veut bien reconnaître. Dans la période récente, les travaux de linguistique textuelle découlent sans doute pour une part de la dynamique propre de la discipline, mais ils sont aussi fortement orientés par la « demande » venue de l'enseignement des premiers et seconds degrés...

Enfin, la période de l'après-guerre en France va être fortement marquée par l'expansion du structuralisme, pour le meilleur et pour le pire, accréditant – pour un temps au moins – l'idée de la linguistique « science-pilote » parmi les sciences humaines, et diffusant ses résultats et ses méthodes à tout le champ des sciences humaines et à celui de la philosophie, discipline-reine, lieu des

La méthode

Le point de vue dont nous sommes partis dans notre rapport sur le développement de la linguistique en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale est donc triple. Il s'agissait :

- d'une part, de considérer que, s'il est vrai que la linguistique est la seule discipline qui prenne pour objet *exclusif* le langage, il est non moins vrai que de nombreuses disciplines ont « entre autres » le langage pour objet et concourent, à leur façon, à sa connaissance;

- de tenir compte, d'autre part, de la demande concernant l'évaluation des *acquisitions*, ce qui supposait de préciser et mettre en évidence, pour la période retenue (des années d'après-guerre à nos jours) les modalités de renouvellement de la discipline et la part faite à l'internationalisation de la recherche et à l'emprunt;

- enfin, de s'efforcer de respecter une sorte de *neutralité épistémologique* qui tienne compte, à parts égales, des changements qui se sont fait jour dans la période, et des tendances qui se sont perpétuées dans le long terme.

Ce triple point de vue nous a conduits à privilégier dans nos sondages et dans notre reconstruction d'une représentation de la discipline le prisme de la linguistique générale qui organise, nous semble-t-il, depuis

les années vingt en France (et avec beaucoup de retard) la recherche linguistique comme « champ » dans la diversité de ses investissements, objets et intérêts de connaissance. En corrigeant la perspective, au fur et à mesure de l'avancement du travail sur différentes ressources documentaires suffisamment synthétiques, on en est venu à distinguer quatre moments dans la période étudiée.

1945/1960

Cette période représente en France la phase d'installation de la linguistique structurale qui apparaît alors comme pôle de modernisation d'un champ encore très marqué par l'influence de l'ancienne philologie, du comparatisme et de l'orientation littéraire des études de langue (linguistique française), et par des personnalités comme Antoine Meillet et Joseph Vendryes. Après la guerre, les structuralismes linguistiques issus des travaux de Genève, mais surtout Prague, Moscou, Copenhague, New York s'installent, d'abord difficilement, puis plus massivement sous le triple effet de la dynamisation de la recherche (les cercles linguistiques de la périphérie du monde savant conquièrent le centre), de la pénétration universitaire, de l'accroissement sensible du nombre d'étudiants, de professeurs, d'universités. On ne citera ici qu'un symptôme : en 1948, André Martinet et Roman Jakobson représentent tous les deux les États-Unis au VI^e congrès international des linguistes. En 1955, André Martinet obtient une chaire à la Sorbonne, sanctuaire des études littéraires, grammaticales et philologiques traditionnelles.

Les années 60 et le début des années 70

Ces années constituent une phase de diffusion de la linguistique structurale. C'est dans cette période qu'elle acquiert un rayonnement culturel dont atteste le rythme de créa-

tion de revues importantes, ouvertes sur l'extérieur et explicitement attachées au renouvellement théorique et pédagogique et à la circulation de l'information scientifique⁵.

1965-1975

La période 1965-1975 consacre - dans la plus grande confusion et ambiguïté - l'idée d'un structuralisme généralisé dont le centre est partout et la circonférence nulle part. C'est dans cette période néanmoins que paraissent les traductions et les principaux travaux de linguistique générale (Roman Jakobson, Louis T. Hjelmslev, Émile Benveniste, Edward Sapir, Leonard Bloomfield...), les manuels d'enseignement supérieur (traduits de l'anglais, de l'américain, de l'italien : Gleason, Robins, Lepschy...). Dans le même temps, la contestation générativiste du structuralisme européen s'introduit en France par quelques traductions et, surtout, la littérature « secondaire » (long article en deux livraisons de Blanche-Noëlle Grunig dans la revue d'André Martinet, 1965, initiation par N. Ruwet en 1967).

À partir de 1975

À partir de 1975, et souvent sous le signe du « retour à » (au sujet, au social, à la sémantique, aux actes de

langage...), les sociolinguistiques, analyses de discours, pragmatiques, théories de l'énonciation... s'installent par réaction à un « formalisme » dans lequel Noam Chomsky aussi bien que Ferdinand de Saussure sont inclus, et préparent inégalement le terrain à une recomposition du champ où le traitement automatique des langues, l'analyse de la production et de la compréhension psycholinguistique... occupent aujourd'hui une des premières places.

Cette périodisation ne prétendait à aucune vérité définitive et n'avait qu'une valeur heuristique. Son principal mérite était de faire apparaître deux traits significatifs du développement de la linguistique en France pour « cibler » des sondages qui devaient permettre de faire apparaître comment ils se reflétaient dans les acquisitions de la Bibliothèque nationale : d'une part les décalages chronologiques dans l'enregistrement des principales mutations de la discipline; d'autre part ses modes de renouvellement principaux (par approfondissement, déplacements, emprunts...). À quoi on pourrait ajouter qu'après la période de très forte revendication « d'autonomie » de la linguistique liée à l'essor de la linguistique structurale, la situation est aujourd'hui différente : les pragmatiques et spécialistes des actes de langage se demandent si la pureté de « l'objet langue » considéré en lui-même ne sacrifie pas trop la complexité du « réel » des actes de paroles; la sémantique cognitive conteste avec vigueur la légitimité d'un niveau d'analyse « purement » linguistique.

Ceci a conduit à dégager des critères, ou plutôt des paramètres, propres à guider les sondages dans le catalogue. Les listes d'acquisitions publiées par la Bibliothèque nationale, quant à elles, n'offraient guère de moyens de se représenter les lignes de force d'une politique d'acquisition, mais laissaient néanmoins apercevoir quelques tendances dominantes : la couverture du champ dans

5. De 1928 à 1958, *Le Français moderne* est la seule revue d'audience à la fois nationale et internationale ouverte à la fois à un lectorat spécialisé et au « public cultivé ». De 1959 à 1969, sept revues apparaissent : *Langages* (Larousse), *Langue française* (Larousse), *Semiotica* (Mouton), *La Linguistique : revue de la Société internationale de linguistique fonctionnelle* (PUF), *Les Cahiers de lexicologie* (Inal-CNRS), *Études de linguistique appliquée*, *Tralili* qui sont toujours actives aujourd'hui, même si elles ont vu leur lectorat se réduire... Cf. Jean-Claude Chevalier et Pierre Encrevé, « Vers une histoire sociale de la linguistique », *Langue française*, 1984, n° 63 sous la dir. de J.-C. Chevalier et P. Encrevé; J.-C. Chevalier, « Place des revues dans la constitution d'une discipline : la linguistique française (1945-1997) », *Langue française*, 1998, n° 117 sous la dir de J.-L. Chiss et C. Puech.

son aspect le plus « classique » (tradition philologique, comparatiste, langues anciennes...) ne semblait pas présenter de lacunes criantes.

Dans cette mesure, les paramètres d'interrogation du catalogue retenus se présentent sous forme de trois alternatives. Les domaines « testés » relevant de la discipline ont été choisis selon qu'ils étaient :

- techniques/général,
- centraux/périphériques (à la frontière avec d'autres disciplines),
- « classiques » (correspondants à la tradition grammairienne et philologique)/« novateurs » (en liaison éventuelle avec d'autres domaines du savoir qui relèvent moins de la tradition).

Le croisement de ces critères a conduit - dans des limites qui excluent toute prétention à l'exhaustivité - à privilégier les domaines suivants pour la période retenue :

- sémiologie/sémiotique (général/périphérique),
- sémantique (technique/périphérique/novateur),
- phonologie/syntaxe (technique/central classique).

Ces trois domaines sont largement pourvus de bibliographies de référence fiables qu'on peut croiser avec les listes d'acquisitions ou le catalogue pour éviter tout effet d'école : ceci parce qu'ils ont bénéficié dans la période considérée, et, dans ces différents « moments », d'une relative cumulativité des résultats, parce qu'ils ont participé, à un moment ou à un autre, à la paradigmatization de la discipline, parce qu'ils ont mobilisé enfin les efforts de la communauté scientifique internationale.

Quelques résultats et questions

Dans l'ensemble, l'hypothèse de départ s'est vérifiée : s'il n'y a pas de disparité géographique criante dans les acquisitions (la domination anglo-saxonne est un fait...), plus on s'éloignait d'une représentation

« humaniste » de la discipline, plus on se rapprochait des sciences formelles (de la logique par exemple), des sciences de la nature, ou cognitives au sens large, et plus la rentabilité des tests semblait décroître, sans jamais devenir nulle toutefois.

Sémiologie/sémiotique

En ce qui concerne la sémiologie/sémiotique, la confrontation du catalogue et de deux ouvrages à vocation encyclopédique et internationale⁶ ne laissait apparaître aucun manque important des années cinquante au début des années quatre-vingt. C'est sans doute qu'il s'agit avec la sémiotique d'un « empire » (des signes) où la linguistique est impliquée à la fois comme *modèle* et comme *partie* (elle s'occupe d'un système de signes parmi d'autres), et qui peut intégrer, dans une perspective *modernisée*, plusieurs sous-disciplines de la tradition (stylistique littéraire, rhétorique, poétique, théorie du récit, de la littérarité...), ainsi que la plupart des secteurs de la culture (cinéma, peinture, mœurs, mode...).

6. A. Eschbach, « Zeichen-Text-Bedeutung », *Bibliographie zu Theorie und Praxis der Semiotik*, München, Fink, 1974; André Helbo, *Le Champ sémiologique : perspectives internationales*, Bruxelles, Complexe, 1979 (Creusets).

Du même coup, la sémiotique fédère un lectorat plus large que celui de la linguistique et figure comme un état « moderne » des humanités.

Phonologie et syntaxe

S'il n'y a pas de disparité géographique criante dans les acquisitions, plus on s'éloignait d'une représentation « humaniste » de la discipline, plus on se rapprochait des sciences formelles, des sciences de la nature ou cognitives et plus la rentabilité des tests semblait décroître, sans jamais devenir nulle

Il en allait un peu différemment en ce qui concerne la phonologie et la syntaxe, où la ligne de partage entre bibliothèque de référence, de recherche et/ou de spécialité n'est plus aussi facilement assignable. La confrontation du catalogue et des bibliographies très complètes de R. Austerlitz dans les *Current Trends...* ou celles de *Cambridge Survey* (éd. F. Newmeyer) faisait apparaître un niveau d'information suffisant (60 à 70 %) pour une bibliothèque de référence et de recherche sans prétendre à l'exhaustivité d'une bibliothèque de spécialité. Il faut noter que la phonologie est, depuis les années vingt au moins un

domaine-phare de la linguistique - particulièrement structurale - et que les acquisitions ont dû répondre à une demande (relativement) forte des lecteurs. L'intérêt de ce cas (on ferait les mêmes remarques pour la syntaxe) est de souligner la nécessité de critères définis en fonction d'objectifs clairs. Si l'on ne se satisfait pas d'une simple différence quantitative (nombre de volumes acquis), l'introduction de critères qualitatifs ne conduit-elle pas à définir le niveau d'une bibliothèque de spécialité? Où passe la frontière? La BnF par ailleurs

dans ces domaines entendait-elle être une bibliothèque de spécialité et sinon, où celle-ci se trouvait-elle ?

La sémantique

Avec la sémantique, on avait affaire à un domaine à la fois technique et relativement « périphérique », dans la mesure où il met certains secteurs de la linguistique (lexicographie, syntaxe, morphologie, énonciation...) en contact avec la psychologie, la logique et la pragmatique. Il s'agit en fait d'un enjeu complexe des sciences du langage qui a toujours obligé la linguistique à se confronter à son « dehors » et à réorganiser autour de principes clairement affirmés ses différentes parties. De plus, c'est sans doute l'un des secteurs les mieux à même de mettre en évidence les paradoxes chronologiques qui animent le développement récent de la linguistique. Les sémantiques de la fin du XIX^e siècle ne survivront guère à leurs fondateurs (Arsène Darmesteter, Michel Bréal...). C'est une question débattue que de savoir si c'est le projet saussurien de sémiologie qui les a rendues obsolètes, et c'est aujourd'hui en revenant en deçà de la sémantique structurale de Greimas inspirée de Saussure que la sémantique cognitive entend renouer avec la sémantique psychologique des « lois intellectuelles » de la fin du XIX^e siècle⁷.

Pour ce domaine complexe, les sondages ont été opérés à partir d'une sélection de références empruntées à des bibliographies très complètes, d'origines géographiques diverses, couvrant à la fois la période et la diversité des écoles⁸. La rentabilité des tests décroît, mais se main-

tient dans les limites raisonnables d'une bibliothèque de référence. Ici plus qu'ailleurs, on peut se demander si les ouvrages collectifs, éditions de congrès spécialisés, rapports de recherche, bref, la « littérature grise » ou assimilée, ne font pas trop systématiquement les frais d'une discrimination par ailleurs inévitable. Or, dans l'histoire récente de la discipline, on sait l'importance de la diffusion de textes étrangers essentiels, accessibles à une poignée de chercheurs informés de première main seulement, et que n'intéressent pas les éditeurs français⁹. Or, plus on se dirige vers les secteurs « périphériques »/« spécialisés » et plus on a de chance de rencontrer cette difficulté. Là encore, même question, quel était le niveau visé par la BnF, celui d'une bibliothèque de référence ou au-delà ?

Les secteurs « techniques » et « périphériques »

Enfin, de manière plus générale, c'est dans les secteurs « techniques » et « périphériques » qui mettent en contact la linguistique avec les sciences formelles, biologiques, expérimentales que la politique d'acquisition se révélait à la fois plus lacunaire et moins cohérente. Ceci s'explique sans doute par le fait qu'il

s'agit des secteurs les plus ouverts au renouvellement, ceux qui s'écartent le plus de la définition traditionnelle/humaniste de la discipline, ceux où les limites de la spécialisation, enfin, sont les plus difficiles à assigner. Même si l'on tient compte de ce que peuvent comporter de « sévérité » des sondages accomplis à partir de thématiques scientifiques précises et vastes sur un catalogue qui, lui, ne prétend pas à la spécialisation, il semblait que les collections de la BN n'atteignaient pas tout à fait le niveau *référence* en ce qui concerne

C'est dans les secteurs « techniques » et « périphériques » que la politique d'acquisition se révélait à la fois plus lacunaire et moins cohérente

des sujets aussi importants que : acquisition du langage et principes grammaticaux, structure du cerveau et aptitude linguistique, langage et cognition, pathologie du langage, communication animale et langage humain, traitement automatique des langues... La comparaison des bibliographies de *Cambridge Survey, Communication 53* « Sémantique cognitive », *Histoire, Épistémologie, Langage* t. 11, fasc. I, 1989, et du catalogue de la BN invitait à des correctifs systématiques, si l'on admet que, pour une part et pour une durée indéterminée, se joue dans ces secteurs l'avenir de la discipline.

Enfin, il convient sans doute en conclusion de nuancer notre propos de départ concernant l'absence de « représentation » venant de la discipline elle-même.

- La linguistique et ses institutions produisent des classifications, des représentations structurées, des « présentations de soi » de la discipline, dont certaines sont même analysées (trop rarement) de manière

7. J.-L. Chiss et C. Puech, *Le Langage et ses disciplines, XIX^e-XX^e siècles*, op. cit.

8. Ulmann, in *Currents Trends*; John Lyons, *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse, 1990 (Langue et langage); Michel Galmiche, *Sémantique linguistique et logique : un exemple, la théorie de R. Montague*, Paris, PUF, 1991 (Linguistique nouvelle); « Semantics », in F. Newmeyer, *Cambridge Survey*...

9. Hors de la sémantique, le texte de Z. Harris, « From morpheme to Utterance », publié en 1946 dans *Language* n° 22, ne sera accessible en France qu'avec la traduction de 1968 dans *Langages*, n° 9 et jouera alors un rôle déterminant dans la paradigmatisme universitaire du structuralisme linguistique.

critique¹⁰. Le rapport de 1992 en signalait trois principales, recommandant d'en croiser les informations et de les compléter par l'examen des bibliographies plus spécialisées que secrète régulièrement la recherche, et des revues phares du champ. On donnait des éléments de cette « métabibliographie ».

De ce point de vue, la *Linguistic Bibliography for the Year*, éditée chez M. Nijhof, est un instrument de tout premier plan édité par un « comité permanent de linguiste » institué depuis 1949, et qui réunit toutes les garanties d'un travail professionnel d'actualité. *The Year's Book in Modern Language Studies* est davantage tourné vers la tradition philologico-littéraire et manifeste une moins grande souplesse d'adaptation aux renouvellements en cours, qu'il enregistre tardivement. La rubrique « linguistique générale » n'apparaît par exemple que dans le vol. 35, en 1974... *L'International Bibliography of Books and Articles on the Modern Languages and Literature* (émanation de *The Modern Language Association of America*) présente un système de classement simple et comporte surtout un index des matières et concepts qui peut rendre de nombreux services.

Enfin, la *Bibliographie linguistischer Literatur* (V. Klostermann, Frankfurt/Main) porte particulièrement attention aux domaines anglais, germanique et roman et propose un classement raisonné très complet...
- D'autre part, les aléas de la professionnalisation, les impératifs de la spécialisation, ceux de plus en plus nombreux de l'organisation administrative « moderne » de la recherche et de l'enseignement supérieur...

entraînent (parfois de manière très contraignante...) une « visibilité » accrue, une « valorisation » obligatoire de la recherche : rapports, synthèses, toute une « littérature grise » publique, mais non publiée, à mi-chemin de la recherche proprement dite et de la politique scientifique. C'est là sans doute que s'élaborent aujourd'hui les images de la « science en marche », qu'elles se corrigent et s'équilibrent de manière plus ou moins harmonieuse. Dans notre rapport, et pour esquisser ce que pourraient être les domaines de renouvellement de la discipline dans les années à venir, nous nous étions largement inspirés, par exemple, du rapport public de Blanche-Noëlle Grunig (1982), rédigé à la demande du ministre de la Recherche¹¹. Il faut ajouter que les initiatives ministérielles sont parfois suivies d'effets moins officiels qui expriment le besoin pour une « profession » de se connaître et de se situer. On peut considérer que la création de l'Association des sciences du langage, fondée en 1983, editrice d'un bulletin régulier (*BUSCILA*), organisatrice de journées thématiques, concourt à l'expression et à la satisfaction de ce besoin. On peut imaginer aussi qu'elle (elle et d'autres institutions du même type) pourrait fournir des moyens d'enquête, des éléments d'expertise pour l'élaboration d'une politique documentaire « ciblée » et concertée.

- Enfin - et cette remarque dépasse la linguistique en l'impliquant -, il semble que les deux décennies passées ont montré que les chercheurs

en sciences humaines étaient de plus en plus conscients de ce que la communauté scientifique qu'ils formaient ne s'arrêtait pas aux contacts avec les laboratoires actifs dans le périmètre national ou dans le monde, mais qu'elle incluait également le passé des disciplines, passé dont ils héritaient consciemment ou non, pour le meilleur ou pour le pire. Cette nouvelle conscience s'est réalisée en France (Société d'histoire des sciences du langage, liée à l'unité du CNRS « Histoire des théories linguistiques », Société d'histoire des sciences humaines...), mais aussi en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, par la fondation de sociétés d'histoire auxquelles participent aussi bien des historiens professionnels, des philosophes des sciences, que, surtout, des spécialistes de la discipline, engagés par ailleurs dans des recherches plus « actuelles » sur les mêmes sujets¹². Cette émergence d'un nouveau secteur organisé sur des critères les plus objectifs possibles de la recherche en sciences humaines - ici la linguistique a plutôt montré la voie - nous semble intéressante à deux titres pour ce qui concerne notre propos. D'une part, ce secteur est consommateur d'archives qui doivent devenir de plus en plus commodément disponibles, d'autre part, il est lui-même producteur de littérature secondaire analytique et synthétique susceptible de modifier les représentations trop convenues ou intéressées des disciplines. Bref, il met - comme « consommateur » et « producteur » - au centre de l'activité scientifique, et la néces-

10. Cf., par exemple, François Rastier, « L'Image des sciences du langage dans les banques de données bibliographiques-de l'indexation à l'épistémologie », *LINX* (éditée par le Centre de recherches linguistiques de l'université de Paris X-Nanterre), 1993, n° 28, pour la base Francis.

11. Blanche-Noëlle Grunig, « Rapport sur la linguistique », *Les Sciences de l'homme et de la société en France; Analyse et propositions pour une politique nouvelle*, Maurice Godelier (resp.), p. 423-445, Paris, La Documentation française, 1982. L'auteur a poursuivi (avec moins de moyens) ce travail dans « La Linguistique comme discipline en France de 1981 à 1997 », *La Linguistique comme discipline en France (fin XIX^e-XX^e siècles)*, sous la dir. de J.-L. Chiss, *Langue française*, février 1998, n° 117, p. 112-123.

12. Depuis une vingtaine d'années, l'histoire des théories du langage s'est considérablement développée en France, transformant considérablement les représentations de la discipline aux yeux mêmes de ses « servants » les plus impliqués. Cf., entre autres, *Histoire des idées linguistiques*, éd. par Sylvain Auroux, Bruxelles, Mardaga, t. 1, 2 et 3; et Sylvain Auroux, *La Révolution technologique de la grammatisation : introduction à l'histoire des sciences du langage*, Bruxelles, Mardaga, 1994 (Philosophie et langage).

sité de construire des modèles historiques plausibles et rectifiables du développement de la discipline, et le souci de la conservation et de l'organisation de l'archive, souci qu'il n'est pas, seul, capable de satisfaire.

En guise de conclusion

À partir de cette analyse qui avait deux principaux mérites, le premier de détourner les bibliothécaires de représentations sommaires ou académiques des disciplines, inadaptées dans le cas de la BnF le second de fournir des méthodes de sondages, croisant les listes d'acquisitions et les bibliographies spécialisées, à partir d'indicateurs conceptuels précis, comment s'est faite la restitution auprès des professionnels du livre au sein de la bibliothèque?

La clarification de l'évolution de la discipline linguistique permit à la responsable des acquisitions du fonds d'ouvrages de référence et d'outils de recherche prévu pour le libre accès de faire un bon travail, en accord avec les lignes de force des fonds de la bibliothèque, révélées par les sondages de l'étude, et les préoccupations de la recherche actuelle. L'analyse critique des outils bibliographiques offerte par l'étude a fourni en outre un guide très précieux pour les acquisitions¹³. La linguistique était volontairement mise en avant ainsi que d'autres disciplines dans le fonds encyclopédique en libre accès (philosophie, sciences sociales, histoire des sciences...) comme le lieu où pouvait s'organiser une pratique de lecture pluridisciplinaire caractéristique de l'offre de la BnF. En particulier, était soigné le lien avec les sciences cognitives : des achats ont été faits, par

exemple, de monographies réflexives sur les traitements du langage naturel. Une mise à niveau a donc été opérée dans ce secteur.

Car le travail mettait une fois encore en lumière l'originalité propre des collections de la Bibliothèque nationale. Cette pluridisciplinarité « historique » qui peut se mettre en œuvre, plus fortement que dans les fonds de bien des bibliothèques universitaires ou des bibliothèques spécialisées¹⁴, est l'axe où se retrouve la cohérence de la bibliothèque. L'exemple de la linguistique l'attestait une fois de plus, tout en introduisant un bémol pour des champs récents. Moins ceux liés à la psychologie cognitive, que la réintroduction visible des sciences dans les collections présentées sur le site de Tolbiac remettait forcément à niveau, que la phonologie, la sémantique ou la syntaxe, où le décrochage devait être examiné de plus près. Des sondages complémentaires s'appuyant toujours sur la méthode d'échantillonnage par concepts clés, ont été pratiqués par la responsable des acquisitions de linguistique dans les collections conservées en magasin sous la lettre X¹⁵, et non plus seulement à partir des listes d'acquisitions les plus récentes. Cet examen a donné de bons résultats, qui corrigeaient légèrement le premier sondage sans en invalider les

conclusions. Donc, même méthode d'interrogation (échantillonnage), mais des outils différents. La veille éditoriale en sémantique, syntaxe, phonologie, où la production éditoriale reste abondante, était de bon niveau. Encore fallait-il poursuivre cette veille issue d'une pratique humaniste, puisqu'on s'était désormais doté d'un instrument d'analyse des acquisitions servant de guide.

Il n'y a pas réellement eu de politique déterminée ni pour combler les lacunes observées dans les domaines réputés d'excellence, ni pour maintenir les achats courants au niveau requis. Il ne faut pas y voir autre chose que l'effet de circonstances urgentes, l'achèvement de la constitution des collections en libre accès et l'emménagement dans un nouveau bâtiment, qui détournèrent à partir de 1995 les responsables des acquisitions de linguistique et de littérature de cette tâche. Tâche qui peut tout à fait être reprise à tout moment et qui doit l'être pour répondre à la fréquentation et à la demande soutenue des spécialistes du domaine sur le site de Tolbiac.

C'est ici que l'étude apporte autre chose que des critères formels d'évaluation de collections et qu'on doit augurer de cette convergence d'intérêts (de connaissance) une collaboration plus étroite des compétences complémentaires entre chercheurs et professionnels de la lecture. Une évaluation ne doit pas être une photographie figée dans le temps, sous peine de péremption : il faut qu'elle apporte des correctifs réguliers et un suivi plus permanent avec les usagers concernés. Elle constitue en revanche une base de départ au plan de la méthode, qui aide le bibliothécaire à formaliser sa demande et qui évite de retomber dans les pièges de commissions accumulant des prescriptions, sans analyse préalable des lignes de force du matériau de départ, la collection.

14. Cet axe « historique » permet aux lecteurs de croiser les différentes préoccupations du monde savant et la production éditoriale d'une époque donnée en France en particulier. La confrontation d'une histoire des concepts et d'une production pas toujours savante offre des possibilités de création de nouveaux objets de recherche. On le voit tous les jours en salle de lecture.

15. Les fonds conservés en magasin, français et étrangers, étaient jusqu'à une date récente, classés systématiquement. Chaque lettre de l'alphabet (système de Nicolas Clément) correspondant à un pan du savoir, la lettre X était affectée à la linguistique. Étude faite par Véronique Mullon, que je remercie des précisions données.

13. La classification Dewey était alors prise pour ce qu'elle devait être, un outil de classement et non un guide de prospection, comme cela peut arriver quand on l'utilise hors contexte.